

# Commune de Lauwin-Planque

## ARRÊTÉ

Restriction temporaire de la circulation  
Rue du Calvaire – rue Françoise de Hérin

**Le Maire de Lauwin-Planque,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L 115-1 et L 141-10,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer temporairement la circulation dans la rue du calvaire et rue Françoise de Hérin , durant les travaux relatifs à la réalisation de branchement d'eau, effectués par l'entreprise E.M.R DOUAISIS – 76 rue Raoul Blanchard – 59500 DOUAI – tél. : 06 11 68 28 56 – mail : [emrdouaisis@orange.fr](mailto:emrdouaisis@orange.fr)

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : du 12 février au 29 mars 2024 , la circulation sera restreinte dans la rue du Calvaire et rue Françoise de Hérin, aux abords du chantier afin de permettre à l'entreprise de réaliser les travaux de branchement d'eau.

**Article 2** : L'organisation de la circulation sur la voie désignée ci-dessus sera la suivante :

- Rétrécissement de la chaussée
- Interdiction de stationner au droit du chantier,
- Limitation de la vitesse à 30 km/h,
- Interdiction de dépasser.

**Article 3** : La signalisation nécessaire à ces restrictions de la circulation sera posée par l'entreprise E.M.R. DOUAISIS – 76, rue Raoul Blanchard – 59500 DOUAI – Tél. : 03.21.74.57.89 – [ermdouaisis@orange.fr](mailto:ermdouaisis@orange.fr)

**Article 4** : Le responsable technique est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur et dont ampliation sera adressée à M. le Commissaire Central de Police de Douai, et à l'entreprise E.M.R. DOUAISIS – 76, rue Raoul Blanchard – 59500 DOUAI – Tél. : 03.21.74.57.89 – [ermdouaisis@orange.fr](mailto:ermdouaisis@orange.fr) .

Fait à Lauwin-Planque,  
le 6 février 2024

Sonia VALLET,  
Maire de LAUWIN-PLANQUE

